

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....25

Les abonnements sont payables d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 30 Avril

'L'Ave Maria'

Il est une fleur particulièrement aimée de la Vierge 'Marie'; elle est originaire des cieux, mais acclimatée sur la terre. Un ange, le premier. L'offrit à la Vierge de Nazareth; aujourd'hui ce sont les serviteurs de 'Marie' qui la multiplient en nombre égal aux battements de leur cœur, la répandent à pleines mains tout autour de ses autels.

Fleur qu'elle aime, 'Marie' la cache sur la terre dans les cœurs de ses enfants, et la laisse dans les cieux sous la garde et pour les délices des anges.

Fleur toute mystérieuse, les rayons de nos plus beaux soleils ne sauraient la rajourner, et les vents qui dessèchent tout sur nos terres, ne sauraient la faner; elle est également belle dans toutes les saisons.

Fleur durable, elle a pris racine sous le ciel pour ne jamais mourir, et près du trône de 'Dieu', les cœurs angéliques en tressaillent à jamais des couronnes à 'Marie.'

O fleur bénie de 'l'Ave Maria', fleur bien aimée de 'Marie', je te voue tout mon amour. Je t'effeuillais, lorsque je commençais à peine à bégayer quelques mots autour de mon berceau; je t'effeuillerais toujours, alors même que tous les autres fleurs jaunissent à mes yeux, et que ma voix ne saura plus que balbutier quelques mots auprès de mon tombeau.

'Ave Maria! C'est le plus beau cantique, le plus touchant ressouvenir, l'hymne la plus gracieuse, la fleur la plus odorante que puissent offrir à 'Marie' les anges et les hommes. Ah! c'est bien la fleur aimée d'elle... car ce fut elle qui lui annonça le divin Enfant, autre fleur de grâce et d'amour qui allait fleurir sur son sein.

'Ave Maria!' C'est une parole toute d'amour; mille fois redite, elle plait encore; mille fois savourée par le cœur, le cœur veut la savourer toujours; mille fois fleurie sur nos lèvres, nos lèvres la sentent encore s'y épanouir avec délices. Les cieux ne redissent-ils pas toujours avec un bonheur égal leur 'Sanctus' éternel? Toujours aussi les dévoués à 'Marie' lui offrent avec un charme égal le beau salut que lui offrit Gabriel.

-La Couronne de Marie.

LES CONGRÉGATIONS EN FRANCE

La dissolution des congrégations en France traverse maintenant la phase légale préliminaire et cause des troubles dans différents endroits, bien que, jusqu'à présent, ces troubles n'aient pas été sérieux.

L'expulsion des moines franciscains à Nîmes a donné lieu à une manifestation de la part du peuple et la présence d'artilleurs montés a été nécessaire pour maintenir l'ordre. Une foule énorme accompagnait les franciscains jusqu'à la gare où l'évêque de Nîmes et d'autres sommités catholiques s'étaient rassemblés pour leur dire adieu.

Les franciscains ont adressé quelques paroles à la foule. Une bande de socialistes a tenté une contre-manifestation, ce qui a déterminé une bagarre au cours de laquelle 12 personnes ont été arrêtées. Les franciscains sont enfin partis au milieu des acclamations et des cris de 'Vive la liberté!'

L'audience du procès en appel des dominicains et des franciscains, au Havre, avait attiré 4000 personnes devant le palais de justice. Les socialistes ont fait une contre-manifestation. Des désordres s'en sont suivis et la présence de deux escadrons de gendarmes et de deux compagnies d'infanterie a été nécessaire pour rétablir l'ordre. Vingt et une personnes ont été arrêtées.

Bien dit

Le Watchman dit que la publication des témoignages donnés dans la cause de la femme McNeil est un outrage à la décence. C'est vrai.

CINQ SEULEMENT

La mort de Sir Oliver Mowat réduit à cinq seulement le nombre de ceux qu'on est convenu d'appeler les pères de la Confédération. Ce sont: Sir Charles Tupper, Sir Hector Langevin, le sénateur Dickey, le sénateur Macdonald et l'hon. M. McDougall.

M. TARTE A GALT

L'honorable M. Tarte était présent au banquet annuel de la chambre de commerce de Galt la semaine dernière et a répondu au toast: 'Le Canada.' Il a parlé du tarif et a affirmé que le Canada ne faisait pas les progrès qu'il devrait et cela à cause du tarif insuffisant. Il aimerait voir dit-il un vigoureux tarif canadien durant au moins dix ans. Il a aussi soutenu qu'il fallait une politique plus énergique concernant le transport. Il a terminé en demandant aux citoyens d'enterrer leur politique et de s'unir en un effort pour former la nation.

Senateur Domville

La siége ci-devant occupé par feu le sénateur Gilmore, du comté de Charlotte n'a pas eu le temps de refroidir. Le col. Domville, ex-député du comté de Kings, a été nommé et a pris son siége lundi, juste une semaine après la mort de son prédécesseur.

Quand il s'agit de nommer un Académicien, les choses ne marchent pas aussi rondement que cela. Les messages d'amour du présent gouvernement d'Ottawa ne nous parviennent qu'en temps d'élection. Le scrutin fini, nous n'existons plus, pour les ministres fédéraux du jour.

Le Present de Roosevelt

Le cardinal Gibbons a expédié par un messenger spécial un présent qu'il a reçu du président Roosevelt, pour le pape Léon XIII, à l'occasion de son récent jubilé.

Le don consiste en dix beaux volumes contenant tous les messages et documents officiels des présidents des Etats-Unis depuis Washington Roosevelt. Le présent a été confié par le cardinal Gibbons à un prêtre qui est parti aujourd'hui de New York pour Naples à bord du steamer 'Liguria.'

Des lettres autographes du Président et du cardinal Gibbons à sa Sainteté accompagnent le présent.

Mort de M. l'abbé J. Daly

Nous avons le pénible devoir d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. l'abbé James Daly, curé de Meteghan, arrivée lundi, à 2 heures de l'après-midi. Il a succombé après plusieurs mois de maladie à l'âge d'environ 75 ans.

Le vénérable nonagénaire naquit en Irlande et n'avait qu'une dizaine d'années quand ses parents vinrent s'établir à Halifax.

M. l'abbé Daly était curé de Meteghan depuis trente-cinq ans et avait été autrefois inspecteur des écoles françaises de Clare et d'Argyle.

Doué d'un extérieur et d'une physionomie sympathiques, d'un caractère doux et affable, d'une grande humilité, le regretté M. Daly savait attirer le respect et l'amour de ses paroissiens qui l'aimaient à l'égal d'un père. En un mot, c'était un saint homme. La paroisse de Meteghan est inconsolable de la perte de ce bon et saint prêtre qui, pendant trente-cinq années, la dirigea dans la voie du salut.

Les funérailles du vénérable abbé ont eu lieu jeudi.

Un Professeur Français

M. J. F. Arsenault, de Wellington, notre intrépide député à la chambre locale, a frappé la note juste, l'autre jour, en attirant l'attention de la législature sur la nécessité d'avoir un Français à la tête du département français au collège Prince de Galles. M. Arsenault a la force de ses convictions; il n'est pas l'instrument facile de celui-ci ou celui-là. Le vaillant député de Wellington, n'a pas peur de dire en pleine chambre que le professeur McDonald, ou n'importe quel autre de nationalité étrangère, n'est pas de compétence à enseigner le français avec succès et demande que la position soit accordée à M. J. O. Arsenault qui est français et qui sait les secrets de la langue française. Il nous fait plaisir de voir

que le député de Wellington est en parfait accord avec les raisonnements que l'IMPARTIAL a toujours soutenus.

L'Examiner, en félicitant M. Arsenault, dit qu'il regrette que le Patriot soit opposé à sa proposition. Nous ignorons, comme de raison sur quoi l'Examiner appuie son regret. Quant à nous, nous n'avons aucun regret à exprimer et nous aurions été tout à fait surpris si le Patriot se fut déclaré d'une manière contraire. L'étroitesse d'esprit que nous reconnaissons à celui qui tient la plume 'éditoriale' du Patriot nous convainc qu'il n'existe pas chez lui assez de grandeur d'âme pour le porter à dire un mot qui soit favorable à un Français. En passant, où était notre autre député académien M. B. Gallant?

Le Pape et le Phonographe

La 'Tribune' a publié un curieux récit de l'audience que S. S. le pape Léon XIII a daigné accorder à M. Bettini et au cours de laquelle ce dernier a été autorisé à enregistrer, sur les cylindres phonographiques, la bénédiction papale et 'l'Ave Maria' récitées, devant l'appareil, par le Souverain Pontife.

Voici dans quels termes M. Bettini a raconté à un rédacteur du confrère italien les détails de cette audience:

'Dès mon arrivée au Vatican, j'avais fait appel à tout mon sang-froid pour ne pas me laisser troubler par l'émotion. Il s'agissait d'une opération très délicate et que le moindre incident pouvait faire manquer.'

Jugez donc de mon embarras lorsque j'aperçus mon aide, pâle comme un mort, à la seule idée de se trouver en présence du Pape. Je compris que, au lieu de me prêter un concours utile il pouvait tout compromettre, et sans hésiter, je lui fis signe de se retirer.

Tout à coup la porte s'ouvrit et le Saint-Père parut, vêtu de blanc, plein de majesté, et portant le poids des ans avec une verdeur étonnante. Il se dirigea, à petits pas pressés vers le siége pontifical et s'assit.

— Donc, c'est vous, monsieur Bettini, qui venez faire une expérience. Je sais que vous avez fait

de curieuses découvertes.

Puis Sa Sainteté ajouta: — Ecoutez Bettini: Vaut-il mieux que je sois assis ou debout?

J'aurais préféré, pour mieux réussir que le Saint-Père restât debout, mais je craignis qu'une trop longue séance ne fatiguât l'auguste vieillard et je le suppliai de s'asseoir.

On approcha une table aussi presqu'impossible du siége pontifical et immédiatement, le Pape entonna en latin la benediction, en présence des hauts dignitaires de sa Cour qui l'entouraient respectueusement curieux.

L'appareil arrête Sa Sainteté, vivement intéressée par ce miracle de la science, demanda à entendre ses paroles. Hélas! le diaphragme ne les répéta pas très distinctement, le Pape ne se montra pas satisfait.

Mais lorsque, ayant récité 'l'Ave Maria', l'auguste Pontife entendit sa voix sortir vibrante et limpide de l'appareil, il exprima sa satisfaction avec vivacité pleine de bonté.

— Bien! Très Bien! s'écria-t-il. Et maintenant, recommandez la benediction.

Je remis l'appareil en marche, et comme on le sait, cette fois, le succès fut complet.

Le récit qu'on vient de lire, montre quel intérêt, à la fois pieux et historique s'attache à ces cylindres.

La Question Agraire en Irlande

Le projet de la loi que M. Wyndham a présenté à la Chambre des Communes d'Angleterre pour régler la question agraire en Irlande est peut-être la mesure la plus importante qui ait attiré l'attention publique depuis de longues années.

C'est en quelque sorte, de la part de la Grande-Bretagne, la reconnaissance tardive et éclatante des droits que possède le peuple irlandais d'avoir sa part de soleil et de limberté.

Vivant depuis des siècles dans l'esclavage et l'asservissement, incapable de posséder un pouce du sol cultivé par ses aïeux, l'Irlandais entrevit en l'heure venue où il pourra vivre heureux et tranquille chez lui, sur son lopin de terre, arrosé de ses sueurs; il voit enfin luire le jour où disparaîtraient les entraves qu'un pouvoir brutal et despotique a mises à son émancipation complète.

La réforme agraire de l'Irlande était reconnue comme nécessaire depuis si longtemps qu'il n'est pas facile de comprendre pourquoi le gouvernement impérial ne l'a pas accordée plus tôt.

Les principaux détails du projet de loi du secrétaire pour l'Irlande sont: 1. octroi gratuit de \$60,000,000 de la part du trésor impérial pour l'achat des landrords irlandais; 2. des déductions au montant de \$500,000,000 ou de \$700,000,000, au taux de \$25,000,000 par année, pour servir de prêts aux tenanciers irlandais pour l'achat des terres; 3. les tenanciers paieront un intérêt de 3 1/2 p. cent sur les emprunts obtenus du gouvernement; 4. les fermes non habitées et les pâturages seront vendus aux fermiers voisins; 5. cet acte sera mis en vigueur par des commissaires choisis par le gouvernement.

UNE GREVE DE SOURDS-MUETS

Chicago, 25.—Cent cinquante sourds-muets, employés à l'Automotive Electric Company, viennent de se mettre en grève et comme ils sont de beaucoup les meilleurs ouvriers de la fabrique, celle-ci a dû fermer ses portes et de ce chef un millier de personnes se trouvent sans travail.

C'est la première fois aux Etats-Unis et peut-être dans le monde entier qu'on se trouve en présence d'une grève de sourds-muets. Ils ont abandonné leur ouvrage à un signal donné par l'un d'eux et ont déclaré qu'ils ne travailleraient de nouveau que lorsque la compagnie aurait accepté leurs conditions. Les sourds-muets demandent entre autres choses une diminution des heures de travail et une augmentation de salaire.

Lettre de Rome

JEANNE D'ARC ET MARIE STUART

Rome, 1er avril 1903

Tout d'abord, malgré les nouvelles d'une agence télégraphique, le Souverain Pontife est en bonne santé; et s'il ne donne pas en ce moment des audiences avec la même abondance qu'il y a quelque temps, c'est moins pour se ménager que pour avoir plus de liberté dans la préparation d'un travail, une encyclique, assure-t-on, qui paraîtra prochainement.

— Au moment où la persécution française a gagné sa première bataille contre les congrégations et s'appropriée à les expulser entièrement et définitivement du sol de la France, cette nation chrétienne a eu cependant une consolation, gage de temps meilleurs.

— Il est maintenant certain que le gouvernement français avait élevé au Vatican des difficultés sur la béatification de Jeanne d'Arc. Il avait voulu faire de cette vierge une sainte laïque, un personnage national qui n'eût aucun rapport avec la religion chrétienne. Ses voix étaient des hallucinations, mais elles ont contribué à sauver la France et par conséquent étaient respectables à raison du but qu'elles avaient aidé à atteindre. Jeanne était une héroïne, elle n'était pas une sainte. Les démarches du gouvernement français, démarches, mais elles ont contribué à sauver la France et par conséquent étaient respectables à raison du but qu'elles avaient aidé à atteindre. Jeanne était une héroïne, elle n'était pas une sainte. Les démarches du gouvernement français, démarches, mais elles ont contribué à sauver la France et par conséquent étaient respectables à raison du but qu'elles avaient aidé à atteindre.

— En même temps que la Congrégation des Rites s'occupe d'une sainte française martyrisée par les Anglais, les Ecosais présentent une autre personne elle aussi martyrisée, par Elisabeth d'Angleterre, Marie Stuart.

Cette malheureuse et infortunée reine d'Ecosse, exécutée en 1587, est plus connue par son amour pour la France et ses infortunes conjugales que par le reste de sa vie. Et sa douce figure a inspiré plutôt les romanciers et les poètes que les auteurs ecclésiastiques. Cependant, il faut bien dire que pendant sa longue captivité, de 1568 à 1587, elle fut considérée comme victime de sa foi; et sa mort ne fut que la consommation d'un long martyre, qui lui servit à expier les faiblesses de sa vie passée en lui donnant le baptême du sang. La question qui s'agit à la Sacrée Congrégation n'est point celle de la Sainteté de vie de la reine d'Ecosse, mais uniquement de la sainteté de sa mort. Elle a été mise en prison par Elisabeth et exécutée sur ses ordres par haine de la foi catholique, ou cette captivité et cette mort ont-elles eu un but politique? La question est 'a priori' difficile à trancher. On ne peut nier que Marie Stuart n'ait été victime de sa foi. Si elle s'était fait protestante, elle n'aurait point subi dix-neuf ans de captivité; mais d'autre part, disent les adversaires de la cause, il est bien difficile d'exclure complètement le but politique. Il a été mêlé aux questions religieuses, et on pourrait considérer Marie Stuart comme un otage civil pour la sécurité de l'Angleterre.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

tre miracles que présente la cause sont prêts, et il ne reste plus qu'à les porter à la Congrégation des Rites pour les soumettre à l'épreuve de la triple congrégation. Cette procédure est certainement longue. Mais si la première congrégation antépréparatoire, chez le cardinal ponent, actuellement le cardinal Ferrata, a un bon résultat, si les objections qu'y soulèveront les consultants ne sont point sérieuses, les deux autres congrégations pourront être plus rapprochées, et la céramonie de la béatification pourrait se faire en 1906.

— Ce sera la grande gloire de Léon XIII d'avoir mené à bonne fin cette cause si difficile à cause de l'absence de documents. Introduite en 1894, elle arriverait à l'héroïcité des vertus moins de dix ans après. Dans ce cas particulier, on ne serait point reçu à se plaindre de la lenteur traditionnelle des Congrégations romaines.

— En même temps que la Congrégation des Rites s'occupe d'une sainte française martyrisée par les Anglais, les Ecosais présentent une autre personne elle aussi martyrisée, par Elisabeth d'Angleterre, Marie Stuart.

Cette malheureuse et infortunée reine d'Ecosse, exécutée en 1587, est plus connue par son amour pour la France et ses infortunes conjugales que par le reste de sa vie. Et sa douce figure a inspiré plutôt les romanciers et les poètes que les auteurs ecclésiastiques. Cependant, il faut bien dire que pendant sa longue captivité, de 1568 à 1587, elle fut considérée comme victime de sa foi; et sa mort ne fut que la consommation d'un long martyre, qui lui servit à expier les faiblesses de sa vie passée en lui donnant le baptême du sang. La question qui s'agit à la Sacrée Congrégation n'est point celle de la Sainteté de vie de la reine d'Ecosse, mais uniquement de la sainteté de sa mort. Elle a été mise en prison par Elisabeth et exécutée sur ses ordres par haine de la foi catholique, ou cette captivité et cette mort ont-elles eu un but politique? La question est 'a priori' difficile à trancher. On ne peut nier que Marie Stuart n'ait été victime de sa foi. Si elle s'était fait protestante, elle n'aurait point subi dix-neuf ans de captivité; mais d'autre part, disent les adversaires de la cause, il est bien difficile d'exclure complètement le but politique. Il a été mêlé aux questions religieuses, et on pourrait considérer Marie Stuart comme un otage civil pour la sécurité de l'Angleterre.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

— Il me suffira d'avoir exposé le problème dont on demande la solution à la Congrégation des Rites. La sagesse bien connue des personnes qui la composent, leurs patientes investigations arriveront sans aucun doute à faire la lumière. Dieu du haut du ciel ne se désintéressera point de la cause d'une reine malheureuse, qui a eu le grand honneur de verser son sang pour la foi.

L'immigration aux Etats-Unis

Nous lisons dans 'l'Echo de Charlevoix':

'L'émigration de nos jeunes gens vers les Etats-Unis prend des proportions vraiment alarmantes. Tous les jours nous voyons passer par cinquante ces jeunes émigrants qui vont chercher chez nos voisins les Américains, leur pain quotidien. Cependant l'ouvrage abonde chez nous, et les belles terres de la vallée du Lac St. Jean ne demandent qu'un peu d'efforts pour rendre riches et heureux, ceux qui voudront bien ensemer et défricher le sol si fertile de cette belle et riche vallée.'

A cela le Messenger de Lewiston Me., répond ainsi:

'Au lieu de se lamenter continuellement sur cet abandon du sol natal par les nôtres, pourquoi les journaux n'ont-ils donc pas le courage de dire franchement et de combattre les causes qui chassent nos compatriotes de la province de Québec? Ces causes on les déplore tout bas, mais on craint de s'y attaquer. Au Canada il existe de nombreuses lois défavorables à la colonisation et ruineuses pour les cultivateurs. Il faudrait les supprimer. Pourquoi le peuple ne les supprime-t-il pas? Avec son vote, il peut tout. Mais non, il envoie au parlement des hommes qui n'ont d'intérêt que pour leurs propres bourses et qui le pillent. Qu'il élise de ses amis, des cultivateurs et des ouvriers honnêtes et ces hommes supprimeraient bientôt les vieilles et iniques lois qui retardent le progrès. Tant que les Canadiens de Québec se feront mener par des gens de profession, ça ira mal.'

Yarmouthville, Me.

[De notre Correspondant Spécial] Vu la rareté du bois, le moulin à papier 'Cumberland', a renvoyé plusieurs de ses travailleurs.

C'est fête ici aujourd'hui, les manufactures de chaussures et de coton sont en conséquence fermées.

M. Laurent DesRoches est arrivé ici samedi. Lundi, il commencera à travailler dans le Forest Paper Co.

23 AVRIL 1903. ROMA

EN FRANCE

A Marseille, pendant une tempête comme on n'en avait pas vu depuis quinze ans, quarante bateaux ont coulé. Pas un navire n'a pu prendre la mer et un grand nombre de bateaux à vapeur sont venus se réfugier dans le port. Les dégâts sont incalculables.

St. Antoine, N. B.

[De notre Correspondant Spécial] Depuis quelques jours, la température a bien changé. Il fait beau soleil tous les jours et les chemins sont déjà en bon état. Si le beau temps continue ainsi je crois que nos habitants pourront commencer les travaux du printemps dans la première semaine de mai.

Le moulin de M. Frank J. Alain est en opération tous les jours ainsi que le moulin à bardeaux de M. Laurent Leger. M. W. Faulkner a aussi commencé à scier du bardeaux la semaine dernière.

Mme. Alexis Roy est arrivée hier soir des Etats-Unis après une absence de 6 ans. Elle s'en revient passer quelques semaines en visite chez son père M. Phélien T. LeBlanc. Elle est accompagnée de son frère M. Pierre LeBlanc qui habitait les Etats-Unis depuis 2 ans.

M. Philip B. Leger est malade depuis quelques jours de la grippe qui a fait son apparition ici. Espérons que son séjour au milieu de nous sera de courte durée.

23 Avril 1903. PERRETTE

WANTED—SEVERAL PERSONS OF character and good reputation in each state (one in this county required) to represent and advertise old established weekly business house of old financial standing. Salary \$21.00 weekly with expenses additional, all payable in cash each Wednesday direct from head offices. Horse and carriage furnished when necessary. References. En lose self-addressed envelope. Colonial Co., 334 Dearborn St., Chicago.

M 18 16 W

Abonnez-vous à

L'IMPARTIAL